



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 24 décembre 2025

Objet : Question parlementaire n° 3312 du 9 décembre 2025 de Monsieur le Député Marc Goergen et de Monsieur le Député Sven Clement concernant « Concessions de cabaretage ».

Madame la Ministre,

En date du 9 décembre 2025, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre des Finances et du Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen et Monsieur le Député Sven Clement.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de l'Économie, des PME, de
l'Énergie et du Tourisme

(s.) Lex Delles